

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 4 juin 2018**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
35	22	31
Date de convocation		
29/05/2018		
Date d'affichage		
08/06/2018		

L'an 2018, le quatre juin à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de TERRANJOU s'est réuni à la salle de la Fuye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre COCHARD, Maire, en session ordinaire.

**A été nommée secrétaire :** Mme Christine MARTIN

**Présents :**

M. BIGOT Gilles, M. BREMAUD Damien, Mme CHEVALLIER Sylvie, M. COCHARD Jean-Pierre, Mme DESVALLON Nathalie, M. DUVEAU Jean-Noël, M. EMERIAU Jacques, Mme GAUFRETEAU Sylvaine, Mme HORTET Sylvie, Mme JOSELON Ingrid, M. LEROY Sébastien, Mme MARTIN Christine, Mme MARTIN Maryvonne, M. OGER Dominique, M. OUSACI Alain, M. REMBAULT Emmanuel, Mme RICHARD Mauricette, Mme ROCHER Ginette, M. ROUCHER Bertrand, M. ROULET Jean-Louis, M. SECHET Marc, M. SUIRE Alain.

**Absents excusés :**

M. BRUAND Michel a donné pouvoir à M. Jean-Louis ROULET  
M. GOUBEAULT Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme Sylvaine GAUFRETEAU  
M. LEBRETON David a donné pouvoir à M. Bertrand ROUCHER  
Mme LEDUC Nathalie a donné pouvoir à Mme Christine MARTIN,  
Mme LEGUY Nadine a donné pouvoir à Mme Mauricette RICHARD  
Mme MENARD Isabelle a donné pouvoir à Mme Ginette ROCHER  
Mme RAIMBAULT Patricia a donné pouvoir à Mme Maryvonne MARTIN  
M. ROCHAIS Alain a donné pouvoir à M. Marc SECHET  
M. THOMAS Jean-Joël a donné pouvoir à Mme Sylvie HORTET

**Absents :** M. FARIA OLIVEIRA Joaquim, M. GASCHET Pierre, Mme PAVIE Mélodie, M. HERSAN Guillaume.

2018-06-01	<b>CANTINE/GARDERIE – TARIFS 2018-2019</b>
------------	--

Madame HORTET, Adjointe au Maire, présente à l'assemblée, les propositions de tarifs des services de cantine/garderie pour l'année scolaire 2018-2019, en précisant que la différenciation des tarifs est liée aux prestations de services assurées selon des modalités non équivalentes (fournisseur de repas, lieu d'accueil, etc....). La commission Enfance Jeunesse propose une revalorisation des tarifs de + 1%.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à main levée, à l'unanimité :**

- ↳ **VALIDE** les tarifs de cantine/garderie, exposés ci-après, pour l'année scolaire 2018-2019.
- ↳ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

**Commune déléguée de Notre Dame d'Allençon**

**CANTINE**

	FAMILLES DOMICILIEES A TERRANJOU (NOTRE DAME D'ALLENCON)	FAMILLES DOMICILIEES HORS COMMUNE
PRIX DU REPAS	3.60	4.17
PRIX DU REPAS NON PREVU	4.65	4.65

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

¼ HEURE	0.57
DEPASSEMENT APRES FERMETURE DE L'ACCUEIL	5.00

## Communes déléguées de Chavagnes les Eaux et Martigné-Briand

### CANTINE

	FAMILLES DOMICILIEES A TERRANJOU (CHAVAGNES/MARTIGNE)	FAMILLES DOMICILIEES HORS COMMUNE
PRIX DU REPAS	3.90	4.43
PRIX DU REPAS NON PREVU	4.90	5.43
PETIT DEJEUNER	0.60	0.60

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	FAMILLES DOMICILIEES A TERRANJOU (CHAVAGNES/MARTIGNE)	FAMILLES DOMICILIEES HORS COMMUNE
INFÉRIEUR A 700 €	0.50	0.65
ENTRE 700 € ET 1 200 €	0.65	0.77
SUPÉRIEUR A 1 200 €	0.75	0.90
DEPASSEMENT APRES FERMETURE DE L'ACCUEIL	5.00	5.00

### 2018-06-02 ENFANCE/JEUNESSE – LOCATION D'UN MINIBUS POUR L'ACCUEIL MULTISITES

Madame ROCHER, Adjointe au Maire, informe l'assemblée qu'un accueil multisites est envisagé à la rentrée scolaire 2018/2019 pour accueillir les enfants notamment, le mercredi, suite à l'arrêt des TAP.

En raison des contraintes liées à la capacité d'accueil des locaux actuels, un accueil est prévu principalement sur Chavagnes les Eaux et Martigné-Briand, avec également un service de garderie sur Notre Dame d'Allençon.

L'accueil sera organisé comme suit :

- Notre Dame d'Allençon : accueil de 7H à 8H, puis départ des enfants de moins de 7 ans à Chavagnes les Eaux et des 7 ans et + vers Martigné-Briand.
- Chavagnes les Eaux : Accueil des enfants de 7 à 12 ans
- Martigné-Briand : Accueil des enfants de 3 à 6 ans.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à main levée, à l'unanimité :**

- ↳ **ACCEPTE** le devis de location d'un minibus de Super U Thouarcé de 4 428 €/an soit 369 €/mois.
- ↳ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis.

### 2018-06-03 PERSONNEL – TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADES

**Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que** la délibération du 12 mars 2018 doit être reprise pour avoir une date postérieure à l'avis du comité technique. Pour mémoire :

Conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables » c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommées au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La loi ne prévoit pas de ratio plancher ou plafond (entre 0 et 100%)

**Suite à l'avis favorable du Comité Technique,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à main levée, à l'unanimité :**

- ↳ **DECIDE** de de fixer à partir de l'année 2018, le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :
  - ↳ Le ratio est fixé comme suit pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur : le ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à 100 %.

Monsieur le Maire précise qu'au regard du nombre d'agents susceptibles de bénéficier d'une promotion, l'avancement sera programmé sur plusieurs années.

2018-06-04

## ENQUETE PREALABLE A AUTORISATION – SAS DOUE METHA

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la demande présentée par monsieur le Président de la SAS DOUE METHA, visant à obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation de matières organiques sur la commune déléguée de Concourson sur Layon – 49700 DOUE EN ANJOU, une enquête publique est ouverte du 25 mai au 25 juin 2018, comme mentionné dans la note de synthèse adressée avec la convocation aux conseillers municipaux de Terranjou.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la note de synthèse explicative,  
Vu le dossier d'enquête publique,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à main levée, à l'unanimité :**

- ↳ **DONNE** un avis favorable à la demande de SAS DOUE METHA, visant à obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation de matières organiques sur la commune déléguée de Concourson sur Layon – 49700 DOUE EN ANJOU.

2018-06-05

## TRAVAUX A L'ECOLE LA GLORIETTE – CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur BREMAUD, présente au conseil municipal, l'analyse des offres réalisée suite à la consultation des entreprises pour des travaux de rénovation thermique et de réaménagement partiel de l'école publique la Gloriette. Il explique le dépassement de 18 328.40 € TTC par deux postes qui n'étaient pas prévus dans l'estimatif initial avec l'obligation légale e désamiantage et le remplacement nécessaire d'une gouttière, constaté lors de la visite préalable au dépôt des offres du marché public par le couvreur.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code des marchés publics,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à main levée, à l'unanimité :**

- ↳ **DECIDE** de retenir les offres des entreprises, suivant l'analyse des offres rappelée ci-après.
- ↳ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

## Ensemble

		HT	TTC
1 Gros œuvre	RB Bat	46 470,60 €	55 764,72 €
2 Ravalement - Isolation extérieure	Chauvat	24 673,68 €	29 608,42 €
3 Désamiantage	Justeau terrassement	7 060,00 €	8 472,00 €
4 Charpente - Isolation extérieure et bardage bois	Beau	44 368,20 €	53 241,84 €
5 Couverture ardoise - Zinguerie	Godicheau	20 869,86 €	25 043,83 €
7 Menuiserie serrurerie	Beau	66 441,71 €	79 730,05 €
8 Cloison sèche - Isolation - Faux Plafonds	Gueret	25 219,86 €	30 263,83 €
9 Peinture - Revêtement de sol souple	Paillat	21 754,50 €	26 105,40 €
10 Plomberie Sanitaire Chauffage gaz	R'Pure	29 240,62 €	35 088,74 €
11 Electricité VMC	R'Pure	29 032,64 €	34 839,17 €
	total	315 131,67 €	378 158,00 €

2018-06-06

## CAISSE DES ECOLES -COMPTE DE GESTION 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le compte de gestion 2017 retraçant les opérations budgétaires effectuées sur le Budget de la caisse des écoles, en rappelant que la commune n'a pas voté de budget pour la caisse des écoles en 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée et à l'unanimité :

- ↳ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-06-07

## RUE DE LA BÂTE – ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Monsieur DUVEAU, Adjoint au Maire, rappelle à l'assemblée qu'une délibération avait été prise lors de la séance du 12 février 2018 pour valider un devis de bornage d'une bande de terrain que la commune doit acquérir pour pouvoir consolider le mur de soutènement, situé rue de la bâte.

La parcelle concernée est cadastrée en section B n° 1859, pour une surface de 58 m².

M. DUVEAU propose au conseil municipal d'acquérir cette parcelle au prix de 1 € du m<sup>2</sup> et de supporter les honoraires du Notaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à main levée, à l'unanimité :**

- ↳ **DECIDE** d'acquérir la parcelle cadastrée n° 1859 en section B, appartenant à M. Jean-Louis CHEVALLIER, pour un prix de 1 € du m<sup>2</sup> et de prendre en charge, les frais de notaires liés à cette transaction immobilière.
- ↳ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette acquisition.

Le Maire,  
M. Jean-Pierre COCHARD

